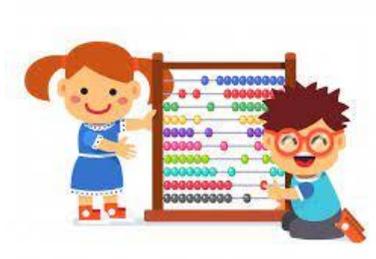


RÈGLEMENT INTÉRIEUR



CANTINE

PÉRISCOLAIRE



SAINT NICOLAS LA CHAPELLE

Année scolaire 2025/2026

RÈGLEMENT

1 facture mensuelle

Chèque ou prélèvement bancaire (fournir un RIB)

INSCRIPTION

Fiche inscription + fiche santé à remplir

Règlement intérieur / accord à signer

à déposer avant lundi 11 août 2025 à la mairie

Inscription au trimestre

pour 1^{er} trimestre avant 11 août 2025

pour 2^{ème} trimestre avant 28 novembre 2025

pour 3^{ème} trimestre avant 27 mars 2026

Inscription occasionnelle



CANTINE

Mail en mairie
au plus tard
mardi avant 10h pour
semaine suivante



PÉRISCOLAIRE

Mail en mairie
au plus tard
la veille pour le
lendemain
ou
le matin pour le soir



CANTINE



PÉRISCOLAIRE

HORAIRES

lundi / mardi / jeudi / vendredi

2 services
11h40 et 12h40

Matin : 7h20 à 8h20
Soir : 16h30 à 18h30

TARIFS

par enfant et par jour

Repas cantine
6.85 €
Repas dans le cadre d'un
PAI
1.50 €

Matin 7h20/8h20 : **2 €**
Soir 16h30/17h30 : **2 €**
Soir 16h30/18h30 : **4 €**
Matin + soir (3h) : **5 €**

GESTION

Repas fourni par la **cuisine centrale d'Ugine**
Menus équilibrés
1 menu végétarien / semaine
Panier repas interdit sauf P.A.I.

Attention : Goûter non fourni
Important pour chaque enfant
d'avoir un goûter dans son
cartable

ABSENCE / ANNULATION

Les absences non prévenues seront facturées

Absence pour maladie : 1^{er} jour dû, jours suivants non facturés

Toujours prévenir la mairie par mail, ne pas appeler

Cantine / périscolaire offerts le jour du repas de Noël

CONTACT

mairie@mairie-saintnicolaslachapelle.fr



CANTINE



PÉRISCOLAIRE

Tél mairie : 04 79 31 72 97

Tél : 04 79 31 78 88

Pendant horaires périscolaires